

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 42

Oct. Nov. Déc. 2011

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

06 84 57 20 75

FR41@wanadoo.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

Pour l'essentiel ce numéro de BAC est consacré aux résultats des élections professionnelles. En remerciant toutes celles et tous ceux qui par leurs candidatures et par leurs suffrages ont permis qu'elles soient propices au SNCA e.i.L. Convergence, au SNEPAG e.i.L., aux militants niçois d'Action et Démocratie, la secrétaire générale et le secrétariat national souhaitent à chacune et à chacun une année 2012 pleine d'espérance et de bonheur.

EDITO

Liberté syndicale et syndicalisme administratif

Les élections professionnelles dans l'Education Nationale qui se sont déroulées en octobre 2011, ont été une de ces nouveautés "réformistes" dont l'actuel pouvoir est friand.

Prétendant rénover le dialogue social, les accords de BERCY de 2008 y ont prélué. Puis, la loi du 5 juillet 2010 a défini, pour la Fonction Publique, les nouvelles modalités de la représentativité syndicale. Enfin, pour le seul secteur éducatif, a été expérimenté le vote entièrement informatisé.

Les résultats de ces élections sont non moins « innovants » : six organisations* ont été admises au syndicalisme administratif qu'elles pratiquaient d'ailleurs, pour la plupart d'entre elles, assidûment avant même son officialisation législative. D'autres, en dépit des alliances et des recompositions en tout genre, ont été rejetées hors des normes de la représentativité** ... Le paradis du syndicalisme administratif, ou les limbes improbables de l'inexistence ...

La deuxième nouveauté des résultats est l'importance de l'abstention - en gros 60 % du corps électoral n'ont pas voté - alors que, dans le passé, il était habituel de constater une bonne, sinon forte, participation des personnels de l'Education Nationale aux élections professionnelles. Certes, la suspicion concernant la confidentialité du vote électronique***, ajoutée à la complexité de l'opération, en a découragé plus d'un ; mais pas 60 % ! Même si le vote électronique a sa part dans ce fort taux d'abstention, la désaffection des urnes est aussi à mettre en rapport avec le doute que le syndicalisme, tel qu'il est pratiqué depuis des lustres, syndicalisme d'appareil, de notabilité, d'accompagnement, de cogestion, administratif en un mot, puisse réellement conduire à la sauvegarde de l'Ecole Publique, de ses métiers et de ses missions. Une abstention de découragement, de méfiance, ... d'expectative ? Une abstention démocratique ?

La troisième nouveauté, même si sa mention peut paraître immodeste,

SOMMAIRE du seul BAC authentique

Edito : liberté syndicale et syndicalisme administratif	P 1
Une défaite considérable pour le SNETAA-FO	P 2
Qui mange les marrons ?	P 3
Déclaration liminaire à la CAPA des PLP de Nice	P 5
Marie-Jeanne à la peine	P 5
Démocratie & électronique	P 6
Savoir-faire	P 7

BAC n° 42

Oct. Nov. Déc. 2011

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

**CONCEPTION &
REALISATION**

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

est que le SNCA e.i.L. Convergence a participé aux élections pour la première fois depuis 2002, alors qu'il en était empêché, depuis cette date, par la collusion SNETAA-Ministère (déjà le syndicalisme administratif en action !), qu'il a recueilli sur sa liste au CTM, liste à dimension nationale, 1383 voix et obtenu un siège à la CAPA des PLP dans l'Académie de NICE.

Ces résultats sont à mettre au compte de la liberté syndicale mettant en défaut quoi qu'il arrive le syndicalisme administratif quoi qu'il en ait !

Au vu de ses mandats, le SNCA e.i.L. Convergence ne devait présenter que des listes de candidats aux Comités Techniques, National et Académiques. Les bêtises du SNETAA- LAGE-FO et de certains de ses seconds couteaux stipendiés ont fait que les listes préparées par les militants du SNEPAG e.i.L.**** et d'Action & Démocratie de NICE , y compris celles des corps de métier, sont allées aux élections sous la bannière du SNCA e.i.L. Convergence.

Il y a, dans le déroulement de cette élection, avec la présentation de listes d'Union sous un seul nom et un seul logo, quelque chose qui rappelle l'histoire des trois petits cochons, de leurs trois maisons dont deux sont détruites par le grand méchant loup alors que la troisième, où ils sont tous les trois réfugiés, résiste victorieusement aux attaques du tyran ...

Au delà de la métaphore qui fut à l'origine de l'histoire des trois petits cochons victorieux du loup méchant, avide et stupide, il y a, dans le succès électoral du SNCA e.i.L. Convergence et de ses listes d'union, la preuve indéniable de la liberté syndicale et de la possibilité d'un syndicalisme libéré des entraves de la complaisance si voisine de la trahison.

Que peut, en effet, la loi du 5 juillet 2010, contre cette affirmation constitutionnelle que « tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix » ?*****

Que peut, en effet, le syndicalisme administratif contre l'axe essentiel de la Charte d'Amiens qui est l'émancipation du monde au travail ?

Le SNCA e.i.L. Convergence continuera sur le chemin du syndicalisme libéré pour faire vivre l'Ecole de la République, défendre ses personnels et faire réussir tous ses élèves, avec ses camarades du SNEPAG e.i.L., s'ils le désirent, avec ceux d'Action & Démocratie, s'ils le souhaitent, avec tous les autres qui jugeront que l'émancipation du monde au travail est la priorité démocratique absolue pour qui veut la paix et l'harmonie de la vie dans la Cité.

* CGT FO FSU – qui perd sa première place d'organisation syndicale de la Fonction Publique - UNSA SUD SGEN-CFDT

** En particulier le SNALC, la CFTC, la FAEN ...

*** Voir l'article « Démocratie et Informatique »

**** Syndicat National de l'Education Personnels d'Administration et de Gestion

***** Préambule de la Constitution de 1946, confirmé par celui de la constitution de 1958

Une défaite considérable pour le SNETAA-FO

On comprend mieux pourquoi le SNETAA-FO cherche à se raccrocher aux branches d'EIL comme l'atteste sa convocation pour un CSA élargi à STRASBOURG le 6 décembre*, à la lumière d'une analyse un peu attentive et comparative des résultats des élections d'octobre 2011 et de ceux de l'avant dernier scrutin de 2008. Certes, en plus de l'utilisation de l'urne électronique, ces deux scrutins ne suivaient pas les mêmes procédures de désignation des représentants des personnels. Mais une voix reste une voix pour désigner la CAPN des PLP.

2008	2011
SNETAA : 12 300	FO : 7 800 voix
FO : 2 300	
Total : 14 600 voix	
Taux des suffrages exprimés : 35 %	Taux des suffrages exprimés : 28 %
Sièges (il y en avait 9 à pourvoir) : 4 pour le SNETAA	Sièges (il y en avait 10 à pourvoir) : 3 pour FO

Première remarque : le couple « recomposé » FO-SNETAA fait la moitié de ce qu'obtenaient les deux organisations allant séparément aux élections.

Deuxième remarque : le SNETAA en 2008, en bordaillant le seuil des 30 % de suffrages exprimés, restait légèrement au dessus. Là, c'est râpé !

Troisième remarque : le 10ème siège mis en jeu par les dernières élections a échappé à FO-SNETAA.

Quatrième remarque : non seulement le couple infernal de la recompo n'obtient pas le nouveau siège, mais il en perd un des anciens !

La débâcle !

L'ex-première organisation syndicale du secteur de l'enseignement pro est une royauté culbutée et une tête couronnée qui a roulée dans la sciure.

La cinquième remarque déborde le cadre du tableau et concerne la vie interne du SNETAA d'avant LAGE, particulièrement agitée sous le règne de PABOT. Ce dernier était un coupeur de têtes et, en lambertiste indémodable, procédait par exclusion. Ce qui affaiblissait aux élections qui suivaient le taux des suffrages exprimés sur les listes du SNETAA, sans toutefois l'abaisser au dessous des 30 %.

Exemple : en 2001, c'est l'exclusion d'une partie des bureaux et secrétariat nationaux qui permet la création du SNUEP qui rejoint la FSU, tandis que le SNETAA est fichu dehors !

Exemple : en 2004-2005-2006, c'est, successivement, l'exclusion du secrétaire général adjoint du SNETAA, puis, hors de la fédération EIL, celle du SNCA e.i.L. Convergence qui conduisent à la création de l'Association de l'Appel aux PLP, noyau de la commission ouvrière PLP lors de la refonte des statuts du SNCA e.i.L. Convergence en 2007.

Avec la création d'Action & Démocratie, même si les mœurs du secrétaire général, de son secrétariat national et de ses sbires dont les culs restent vissés aux tabourets de duchesse que le prodigue Bêtisot leur a octroyés, ne sont pas, tant s'en faut, des paradigmes de démocratie, les opposants au départ à FO proposé par la direction nationale ont provoqué un débat démocratique au terme duquel ils ont créé une nouvelle orientation syndicale, puis un nouveau syndicat.

C'est avec des militants d'Action & Démocratie et un syndicat e.i.L., le SNEPAG e.i.L**, qui a refusé de suivre le SNETAA – ce qu'il en reste – à FO, que le SNCA e.i.L. Convergence est allé aux élections d'octobre dernier, qu'il a réuni 1383 voix sur sa liste candidate au CTM et permis l'élection de 2 commissaires à la CAPA des PLP de NICE.

La re-dé-composition n'a rien à voir avec le Rassemblement Syndical, avec l'Union syndicale tels que nous les avons pratiqués aux élections et tels que nous les poursuivons en rédigeant ce n° de BAC à plusieurs mains.

Quant au SNCA e.i.L. Convergence, il s'honore d'avoir été le Pôle de Rassemblement Syndical nécessaire à l'action et à son succès.

* Voir la lettre ouverte de la SG du SNCA e.i.L. Convergence, du 8 novembre 2011, au SG du SNETAA-FO, parue sur le site.

** Rien à voir avec le syndicat fantôme que LAGE a sorti de sa poche revolver pour empêcher les Syndicats e.i.L., SNEPAG e.i.L. authentique et SNCA e.i.L. Convergence, de présenter, nommément, des listes d'Union, et qu'il exhibe à STRASBOURG. Bêtisot, battu à plate couture, ne met pas tous ses œufs dans le même panier ! Gare à l'omelette, toutefois !

Qui mange les marrons ... ?

A la suite des élections professionnelles dans le secteur public, FO, dans ses publications autocongratulantes, a insisté sur ses avancées électorales dans les secteurs du service public, y compris dans le secteur éducatif. Tout en rappelant lourdement son refus de signer les accords de BERCY, préjudicant à la loi de 2010 sur la « rénovation du dialogue social » ...

Il y a tout de même, dans le cas de l'Education Nationale, des silences révélateurs. Ainsi, lorsque FO se vante de ses succès dans les différents corps de l'institution, il se trouve un blanc dans l'énumération des métiers de l'Education Nationale. Oubli ? Discrétion ? ... FO ne plastronne pas du tout avec son succès dans l'enseignement pro qui est le corollaire de l'énorme défaite de sa nouvelle recrue, le SNETAA.

Dans ce secteur, au niveau national, FO n'avait rien. Aujourd'hui, elle est majoritaire à la CAPN des PLP. Avec 3 sièges, et moins de 30 % des suffrages, certes, mais majoritaire. Trois sièges, c'est quand même mieux que pas de siège du tout !

Refaisons l'histoire.

Si ...

Si le SNETAA n'avait pas signé avec Xavier DARCOS (droite) le protocole sur la « rénovation de la voie professionnelle » ; si, refusant cette trompeuse « rénovation », il était resté fidèle à ses mandats historiques ; si sa direction n'avait pas été, dans la foulée, aspirée par la recomposition syndicale en faveur de FO, il n'y aurait pas eu scission avec la création, puis le départ, d'Action & Démocratie* ...

Il est probable que non seulement le SNETAA eût gardé son 4ème siège à la CAPN des PLP mais qu'il eût aussi raflé le siège supplémentaire créé par le nouveau dispositif de représentativité syndicale.

Si ...

La recomposition a donc coûté 2 sièges au SNETAA ; et par conséquent à FO ... qui n'en avait aucun et qui en a 3 !

Quelle cauteleuse manoeuvres ! D'un côté, FO organise subrepticement le K.O. du SNETAA, tout en récupérant une organisation syndicale qui devait lui échoir en 1992-93, et que lui a soustrait, alors, la création de la FSU**.

Première remarque incidente.

Quand le SNETAA a été exclu de la FSU, en 2001, et que la Fédération EIL a été créée, certaine personne a fait son apparition au National du SNETAA. Certaine personne qui a été particulièrement active dans l'élaboration et la signature du protocole sur la « rénovation de la voie professionnelle » ... Lesquelles ont voué l'avenir peu glorieux du SNETAA à FO ...

Seconde remarque incidente.

Le protocole sur la « rénovation de la voie professionnelle » est l'extension à tout l'enseignement pro d'une expérimentation que Jack LANG (gauche) avait autorisé l'UIMM à faire. Cette organisation patronale, celle des Maîtres des Forges qui, s'ils ont foutu en l'air la sidérurgie française, émargent toujours aux bénéficiaires de cette industrie mondialisée et à quelques autres, est bien connue pour sa caisse noire et pour ses liens avec les métallos FO.

La boucle serait-elle donc bouclée ?

Les élections professionnelles ont durement touché certaines grandes organisations du secteur éducatif, plus, d'ailleurs, par la chute importante de la participation que par les taux de suffrages exprimés qu'elles ont obtenus. Une gagnante cependant : une conf ayant, jusque-là, peu d'entregent dans l'Ecole mais qui met les bouchées doubles pour satisfaire une fringale vieille de 20 ans !

Reste à savoir quelle est « l'utilité » de FO ?

Vous le saurez la prochaine fois.

Si ...

* Qui, partout où l'engagement électoral avec le SE-UNSA a pu être respecté, a donné à cette organisation proche du PS des sièges aux CAPA et CAPN des PLP.

** Voulu par les frères ennemis syndicaux, le SNES de Monique VUAILLAT et le SNETAA de Bernard PABOT, contre la volonté politique du grand prêtre de l'époque.

Déclaration liminaire à la CAPA des PLP de NICE du 12 décembre 2011*

Madame le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Elus sur la liste du SNCA Convergence EIL, nous sommes fiers de représenter les collègues d'Action et Démocratie ainsi que tous les PLP de l'Académie. C'est grâce à leur confiance qui s'est traduite en voix que nous siégeons aujourd'hui.

Etant soucieux de la réussite de la scolarité de nos élèves, nous ne pouvons qu'être atterrés par le traitement réservé à l'Enseignement Professionnel Public. En effet, conscients de la nécessité d'offrir une formation de qualité, nous pouvons également convenir qu'elle ne saurait être efficiente sans une amplitude quantitative incompressible.

Le recul que nous avons depuis la mise en place de la rénovation nous conforte sur l'intérêt de prolonger le Bac Pro 3 ans. Comment imaginer réduire encore cette formation en 2 ans + 1 an d'apprentissage comme cela a été suggéré à Nice même par le Président de la République!

Nous exprimons ici la voix des Professionnels du terrain. Nous connaissons parfaitement nos élèves, nous mesurons la spécificité de cet enseignement. Pourquoi ne pas écouter l'expression des PLP ? C'est bien dans nos lycées professionnels que les jeunes se dotent des meilleures chances de réussite.

Entre l'empirisme et l'acquisition par le développement intellectuel et technique de nos élèves, on ne peut que reconnaître tout l'intérêt pour l'industrie, le commerce, les services et pour la Nation que représente l'Enseignement Professionnel Public et Laïc.

Nous sommes résolus à encourager cette voie de la réussite, seule garante d'une démarche de transversalités des métiers dans un contexte de mutations professionnelles constantes.

Nous ne pouvons terminer sans parler de l'évaluation des enseignants. L'évocation des nouvelles règles de notation a suscité l'émoi et la méfiance des collègues. Nous sommes hostiles à l'abandon de la double notation qui permet de croiser l'aspect pédagogique et administratif de notre métier d'enseignant.

Quant à l'étude du document, nous regrettons certains retards d'inspection pour des enseignants et notamment pour des TZR ou des enseignants du CNED (plus de 9 ans de retard !).

Les commissaires paritaires académiques SNCA-eiL Convergence

* Cette déclaration doit se lire sous le double vocable d'Action et Démocratie et du SNCA e.i.L. Convergence (NDLR)

Marie-Jeanne à la peine

Madame le Recteur de LILLE, Marie-Jeanne PHILIPPE, est extrêmement tatillonne. Lorsque des listes SNCA e.i.L. Convergence ont été déposées dans son académie en vue des dernières élections professionnelles, elle a exigé, alors que rien dans le règlement électoral ne le prévoit, 1/ les statuts du SNCA e.i.L. Convergence qui existe depuis 2001, qui a été aux élections en 2002 et, pour les personnels précaires, en 2008 ; 2/ les copies des divers jugements rendus en sa faveur et contre la fédération EIL qui attestent que le SNCA e.i.L. Convergence est incontestablement e.i.L. : Efficacité, Indépendance, Laïcité. Elle n'a toujours pas restitué ces documents à leur légitime propriétaire.

Il semble toutefois que la vigilance de la dame soit à géométrie variable. En effet, elle a inauguré le 22 novembre des classes en alternance de travaux publics au lycée des métiers

Jean-Bertin de BRUAY-la-BUSSIÈRE. Ces classes ont été créées à la demande d'un gros entrepreneur de BTP de la région dont le nom ainsi que celui de certains de ses cadres ont été cités récemment à propos d'une affaire de partouzes chics et de proxénétisme hôtelier.

Vous savez : EIFFAGE, Dodo la Saumure, Dodo SK and C° ...

Démocratie & électronique : liaison dangereuse

L'incurie du syndicalisme d'accompagnement et de complaisance explique, pour une grande part, l'affaissement de la participation aux élections professionnelles dans la Fonction Publique. Bien entendu les « gagnants » du syndicalisme administratif refusent de l'admettre. Ainsi Madame GROISON, secrétaire générale de la FSU, le 22 octobre 2011, se confiant au journal en ligne Acteurs Publics, assimilait-elle à un « déni de démocratie » les incidents techniques qui, selon elle, ont entraîné la disparition des voix (moins 20 points dans l'Education Nationale) lors de la dernière consultation.

Les ambiguës manœuvres auprès des pouvoirs publics de la FSU pour en obtenir de menues faveurs, sorte d'étrennes pour l'avènement législatif et officiel du syndicalisme administratif, montrent qu'elle s'accommode assez bien de sa régression à la seconde place dans la Fonction Publique d'Etat. Et du « déni de démocratie » du vote électronique qu'elle exprime comme un slogan et non comme une conviction.

Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence récuse et le vote électronique et les affabulations de la secrétaire générale de la FSU et de quelques autres.

Même les personnels de l'Education Nationale qui ont accepté de participer au scrutin d'octobre (autour de 40 % selon les scrutins) ne se sont fait aucune illusion sur la confidentialité de leur vote : BIG BROTHER est dans l'urne.

Comme, en dépit de fluctuation de détail, les taux en suffrages exprimés restent à peu près les mêmes, les organisations syndicales de l'Education Nationale, FSU et SNES en tête, s'en tiendront à une contestation molle du vote électronique. Vous savez bien : on râle et on ne fait rien !

Donc le vote électronique sera généralisé très bientôt. Pour éviter la déperdition trop voyante des voix, il sera peut-être doublé de l'obligation de vote dont l'application en Belgique vient de montrer combien elle était un précieux auxiliaire de la démocratie !

La démocratie récupérée par ceux qui tiennent la carotte et le bâton ... La démocratie ravalée au rang de bête de somme ... La démocratie dépréciée par ceux-là mêmes qui lui ont crevé les flancs à force de l'exploiter pour leur notabilité de pacotille ...

A quoi on opposera le succès du printemps arabe lié aux réseaux sociaux et à la fulgurance de la communication internet !

Non, la démocratie ce n'est pas un surcroît, alternativement positif ou négatif, de technologie !

Non, la démocratie ce n'est pas la débauche de la com et de la contre com !

Non la démocratie ce n'est ni un ordinateur ni un téléphone mobile !

Encore moins un âne, fut-il le charmant Cadichon.

La démocratie, c'est l'appropriation par chacun de son avenir de travailleur et de citoyen ; cela implique la réflexion personnelle, l'affirmation de valeurs sans lesquelles la vie, au jour le jour, est dénuée de sens, la solidarité entre tous ceux qui ont cette réflexion et qui affirment ces mêmes valeurs.

Solidarité qui déjouent les objectifs des tricheurs et les minauderies de leurs complices.

SARKOSY et sa bande sont des tricheurs ; mais ils comptent aussi sur les complaisances et les complicités de beaucoup d'autres dont font partie les appareils syndicaux à la fois triomphateurs et perdants des élections professionnelles d'octobre 2011 : CGT, CFDT dont le SGEN, désavoué par

les personnels de l'Education Nationale va traiter l'affaire de la notation des profs directement avec CHATEL, FO, UNSA, même les impériaux SOLIDAIRES ! Le menu fretin, CFTC, CGC, FA-FPT, obtient lui aussi des sièges au Conseil Commun des trois Fonctions Publiques : 4 sur 32 pour ce menu fretin !

A quoi peuvent bien servir alors Action & Démocratie, le SNEPAG e.i.L. , le SNCA e.i.L. Convergence ?

A réfléchir, à agir, à répandre principes et valeurs tirés de la Charte d'Amiens, la Charte de l'émancipation des travailleurs dont le syndicalisme administratif espère que jamais personne ne la lira plus.

Beau texte, très court et plein de sens que chacun peut consulter, méditer, appliquer. Il sera bientôt rediffusé sur le site du SNCA e.i.L. Convergence.

Le savoir-faire

Arsa est incorrigible : il faut toujours qu'elle parle de l'histoire !

En 1947, commença, officiellement, la guerre froide opposant le bloc soviétique des démocraties populaires au bloc occidental des démocraties libérales (entendez capitalistes). Les mouvements anti-impérialistes étaient à leurs débuts ; et le vaste Tiers-Monde économique, social et politique n'avait pas encore voix au chapitre.

Dans le pré carré de la France impérialiste, les tensions étaient vives, sociales et politiques, entre les adversaires et les partisans du bloc soviétique. A « gauche », les engagements du Front Populaire, mis à mal par la défection des rad-socs, puis la défaite de 1940, puis l'inqualifiable « révolution nationale » de PETAIN, relevaient d'un passé incommode même s'il colle à la peau de l'identité nationale*.

D'un côté, les pro-soviétiques ; de l'autre, les anti-soviétiques. Le PCF contre les autres familles politiques.

Dans le monde syndical, pareil ! C'est ainsi que la CGT rejoignant les positions du PCF, une fraction de la CGT, s'adjoignant l'appellation FO, s'affirma anti-stalinienne plutôt qu'anti-soviétique ce qui lui permit de ne pas s'afficher pro capitaliste ... ce qu'elle était et reste d'ailleurs.

Le non dit n'étant pas nécessairement inaudible, les organismes d'état, en charge de défendre les intérêts du capitalisme, suprême référence de la liberté individuelle**, et le premier d'entre eux, la CIA, jugèrent opportun de prendre langue avec la CGT-FO qui était au moins leur alliée objective, et de lui ouvrir leurs bourses pleines de dollars et autres menues monnaies.

Anti-soviétique, la CGT-FO devint ainsi l'interface entre les pourvoyeurs d'argent et les activistes antistaliniens de tous poils, y compris et d'abord les trotskistes dont les variétés outrepassent largement les nuances de l'arc en ciel !

C'est pourquoi les amis de l'UIMM et les trotskistes font si bon ménage à l'interne de FO ; de droite à gauche et d'un extrême à l'autre, chacun y trouve sa place, pourvu que tout le monde tire dans le même sens : celui des intérêts suprêmes du bailleur de fonds !

La guerre froide est terminée depuis 1989.

FO,
Bec dans l'eau,
S'est retrouvée sans boulot !

Voire ...

Une expérience de plus de quarante ans dans l'interface argent/pacification sociale, ça devient une expertise, comme on dit !

Donc FO reprend son business ; si ce n'est plus la CIA qui fournit la tune, ce sont les groupes financiers, leurs agences de notation, les « réseaux sociaux » qu'elles actionnent qui s'en chargent, toujours en vue de la « pacification sociale », bien entendu.

Sauf que la mondialisation, ce système économique et social, dont les groupes financiers et les

monopoles ploutocratiques, impérialistes et interlopes sont les constituants, a déclaré une guerre sans merci aux travailleurs qu'elle spolie et aux citoyens qu'elle assujettit.

SUR TOUTE LA PLANETE !

Ce n'est plus la guerre froide : c'est la guerre sociale, pas tout a fait comme en 91-88 av. JC***, mais inexpiable.

Expertise, soit ; bien payée, soit ; mais pour faire quoi ?

Le Capitole et la Roche Tarpéienne étant comme cul et chemise, pour ainsi dire,

FO,

Rien n'est trop beau !

Où creuseras-tu ton tombeau ?

Et si c'était la "prochaine fois" ?

* Le point de vue du SNCA e.i.L. Convergence sur l'identité nationale qu'il a soutenu lors du débat sur ce sujet, débat auquel il ne s'est pas dérobé au contraire de tant d'autres organisations associatives, syndicales et politiques, est que l'identité d'une Nation, d'un Peuple, ne se construit pas que sur des faits glorieux et heureux mais aussi avec les écarts malfaisants et ignobles. Pour être véridique, l'histoire ne doit pas avoir de trous de mémoire, n'en déplaise à certains Inspecteurs Généraux.

** Cette primauté de la liberté individuelle induit non pas que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle de l'autre mais que la liberté de certains prévaut toujours sur celle des autres.

*** Les alliés (socii) italiens de Rome se révoltèrent contre elle pour obtenir de nouveaux droits. Ils furent battus par Marius puis Sylla. Pas de quartier !

L'équipe de direction du SNCA e.i.L. Convergence
vous renouvelle tous ses vœux de bonheur et de prospérité
pour 2012

**Adhérez au SNCA e.i.L. Convergence,
Pôle de Rassemblement Syndical**
Matériel d'adhésion disponible sur le site
www.snca-nat.fr